VILLE - ARC
La mutualisation
pour plus d'efficacité

Page 2

CULTURE

La bibliothèque de Bellicart

Page 5

ENVIRONNEMENT

Le nouveau sentier de la rainette

Page 11



www.compiegne.fr





ACTUALITE

La mutualisation pour plus d'efficacité

L'Agglomération de la Région de Compiègne et la Ville de Compiègne ont mutualisé le 1^{er} octobre dernier leurs services. Cette première phase vise apporter un service public encore plus performant aux habitants. Cette démarche a d'ailleurs déjà été initiée avec succès depuis quelques années pour les services d'instruction des permis de construire, des marchés publics, des services informatiques et de la communication.

Ce que dit la loi

Les lois de décembre 2010 et janvier 2014 ont modifié le code général des collectivités territoriales en faisant des établissements publics de coopération intercommunale les porteurs principaux de la mutualisation. La réforme vise alors à libérer les énergies des territoires. Ainsi, l'Agglomération a été identifiée comme la structure la plus efficace et la plus réactive pour répondre aux besoins des habitants et aux nécessités du territoire, tout en atténuant les disparités entre les communes.

La mutualisation mode d'emploi

Afin d'assurer un fonctionnement efficace, un organigramme unique VILLE DE COMPIEGNE/A.R.C. a été établi. Il est constitué de 6 pôles alliant les équipes municipales et intercommunales. Cela constitue une première étape du schéma de mutualisation.

• Pôle Services à la Population : affaires sociales, logement social, état-civil, affaires scolaires, petite enfance, politique

de la ville, prévention, police, vidéoprotection.

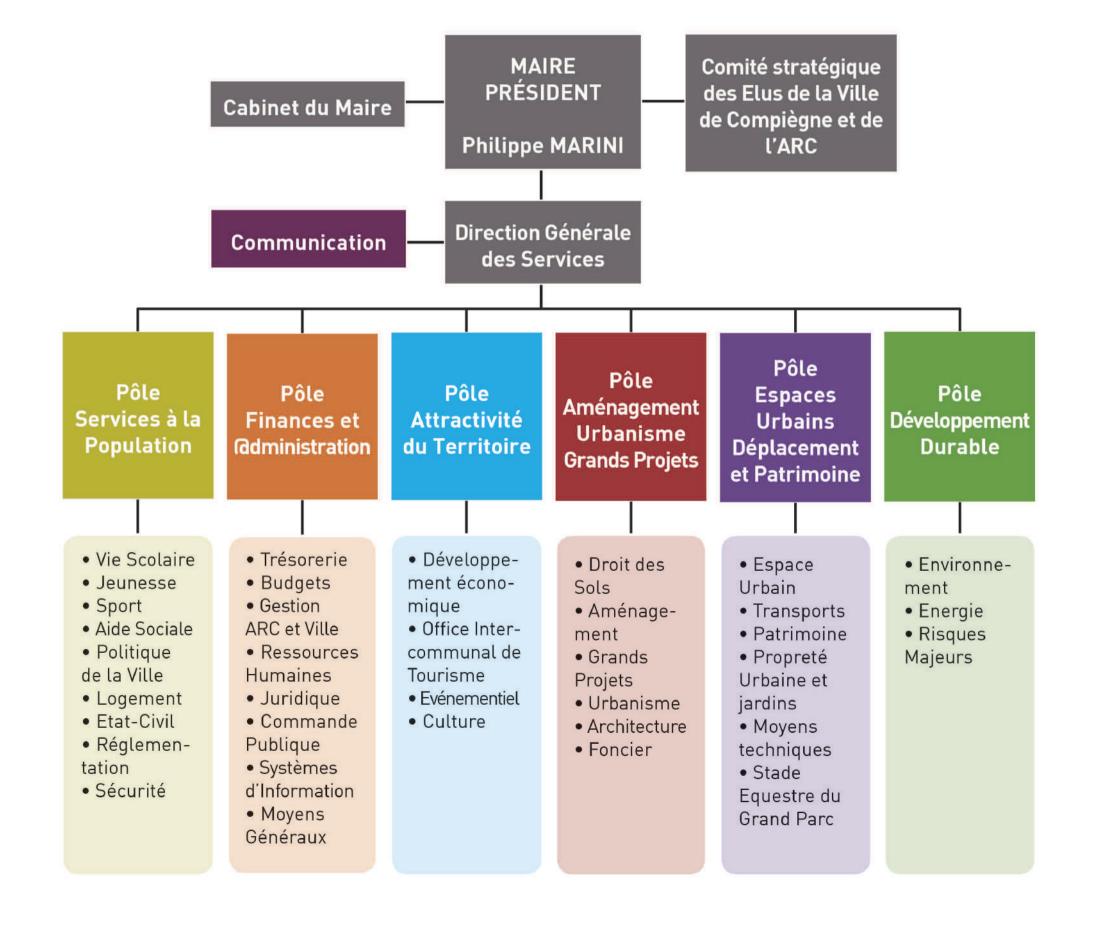
- Pôle Attractivité du Territoire : développement économique, innovation, enseignement supérieur, tourisme, culture, événementiel.
- Pôle Aménagement, Urbanisme, Grands Projets : Scot, PLH, PLUi, droit des sols, aménagement ZAC, bureau d'études VRD, architecture, foncier, système d'information géographique.
- Pôle Finance et @dministration : finances, conseil de gestion, ressources humaines, affaires juridiques, administration générale, commande publique, systèmes d'information, moyens généraux.
- Pôle Développement Durable : politique de développement durable, eau et assainissement, déchets, chauffage urbain, plan climat énergie territorial, risques majeurs.
- Pôle Espaces Urbains, Patrimoine et Déplacements : voirie, espaces verts, éclairage public, centre technique municipal, entretien du patrimoine bâti, transports et mobilité, équipements sportifs.

Ces évolutions dans le pilotage des services municipaux et intercommunaux répondent aux objectifs suivants :

- Améliorer la qualité du service à la population ;
- Apporter aux communes une réelle maîtrise dans la gestion technique de leurs dossiers, dans un souci constant d'équité territoriale et de respect de l'identité communale;
- Rechercher une plus grande efficacité dans l'action des
- Mieux valoriser et reconnaître les compétences des agents ;
- Optimiser les coûts.

Par ailleurs, Philippe Marini a confié à Pascal Seret, maire de Lachelle, une mission d'identification des différents services qui pourraient être apportés par les services mutualisés aux communes.

Déjà quelques pistes ont été identifiées avec des réponses possibles pour la gestion des paies, des carrières des agents, du déneigement des voies publiques ou encore du balayage de ces dernières.



ES IMAGES DU MOIS.



Plus de 300 associations compiégnoises étaient de la fête.



Plusieurs centaines de nouveaux Compiégnois

ont été reçus à l'Hôtel de Ville.

Hommage à Anne-Marie Vivé Son nom est désormais en bonne place sur la façade du centre municipal et sur le carrefour d'entrée dans le quartier du Clos-des-Roses où elle a mené son action jusqu'au dernier jour.



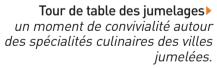
◆La finale départementale du jeu "Retraités tous champions" a eu lieu aux salles Saint-Nicolas.



Remise de médailles du travail pour une cinquantaine de Compiégnois dans les salons



Pour son implication dans le développement de la pratique sportive, la Ville de Compiègne a intégré le club "Sentez-vous sport" du Comité National Olympique et Sportif.







Nouveau record pour la Compiégnoise Ils étaient 3200 coureurs et marcheurs à participer.

Espace Jean Legendre Le plancher de la salle Ravel a été entièrement rénové.



	S	0	M	M	Α		R	E	
ACTUALITÉ				P2	ENVIROI	NNEMEN	IT		P11
ÉDITORIAL				P3	EXPRES	SION LIE	RE		P13
CULTURE - TRAVAUX				P5	ENTREP	RISES			P14
SOCIAL-SOLIDARITÉ				P7	ACTUAL	ITÉ			P15
DOSSIER : CÉRÉMONIES DU	11 NOVE	MBRE		.P8-9	MÉMOIR	RE			P16

De l'Union sacrée à l'alliance de la paix



Nous voici donc en Novembre 2014. Pour notre peuple, cette date a évidemment une résonance particulière. Car il y a un siècle, nos aïeux étaient plongés dans l'une des plus terribles épreuves de toute l'histoire de notre Nation. Envahie, affaiblie, la France s'est alors arcboutée sur le courage de

ses soldats et de ses généraux.

Des hommes qui étaient partis joyeux et confiants, lorsqu'avait sonné le tocsin de la mobilisation au cœur de l'été 1914. Des hommes qui avaient d'abord reculé mais qui surent ensuite tenir, résister et repousser l'adversaire. Des hommes qui n'avaient pas imaginé l'enfer qu'ils allaient vivre pendant plus de quatre longues années. Véritables remparts humains faisant corps avec leurs tranchées, ils supportèrent des déluges de feu, des orages de gaz, le fracas des canonnades, les assauts sanglants de la ligne ennemie, les corps à corps dans le no man's land, la boue, les rats, les poux, le froid... Nos grandspères et arrière-grands-pères ont gardé de tout cela les traces indélébiles.

Il est difficile de résumer en quelques lignes celle qu'on a appelée "La Grande Guerre". On en retient évidemment certains symboles : les Poilus, Verdun, Clemenceau... Mais si tant d'événements se sont enchaînés et succédé dès le 28 juin 1914 et l'assassinat de l'Archiduc François Ferdinand, il y eut en France, à l'aube du conflit, un moment rare, un sentiment puissant qu'on oublie parfois aujourd'hui : l'Union sacrée. L'expression est de Raymond Poincaré, alors Président de la République. Elle désigne cette solidarité sans faille qui porta notre pays, sachant taire les divisions et rancœurs de la IIIème République pour faire face, alors que la Patrie était en danger. Il est ainsi des moments où un peuple doit savoir se rassembler malgré ses différences. Sachons nous en souvenir!

Et ne jamais oublier le prix de la paix... Car si la locution latine, "Si vis pacem, para bellum" (Si tu veux la paix, prépare la guerre), traduction antique de la dissuasion, reste une vérité intangible, la mémoire des souffrances passées peut orienter les peuples vers la sagesse et la paix. Le 11 novembre sera donc inauguré dans la Clairière de l'Armistice un monument baptisé "l'Alliance de la paix" réalisé par l'artiste Clara Halter. Venez le découvrir et participer à la traditionnelle cérémonie. Vous êtes les bienvenus.

> Philippe MARINI Sénateur-Maire de Compiègne Président de l'ARC

"Allô, Monsieur le Maire ..." 03 44 40 72 80

Vous pouvez joindre le sénateur-maire au téléphone, une fois par mois, le lundi 17 novembre entre 8h30 et

Réunion de quartier• Jeudi 13 novembre à 20h45 pour le quartier du Clos des Roses, au Centre municipal, rue Alexandre Dumas.

Suivez l'actualité de votre ville sur Twitter:

Omairiecompiegne











CULTURE

La bibliothèque de Bellicart, un lieu ouvert à la diversité artistique et culturelle tout particulièrement dédié au jeune public

Après plusieurs mois de travaux, la bibliothèque de Bellicart vient d'ouvrir à nouveau ses portes au public. Le lieu accueille désormais dans un espace commun les activités traditionnelles dédiées à la lecture, les ateliers de la cyber-base ainsi que les animations proposées par l'association Bulle et Compagnie.



Les personnels de la bibliothèque et de l'espace Cyber-base mettent en place des activités communes.

"Il s'agit d'un véritable pont créé entre l'ensemble de ces activités culturelles" souligne Eric de Valroger, adjoint au maire délégué à la culture. "Le partenariat établi entre l'association Bulle et Compagnie et la Ville de Compiègne va permettre à l'association, déjà présente dans le quartier Bellicart, de faire évoluer ses activités dans un cadre proche du public et plus adapté à la pédagogie active qui est au cœur de sa démarche, notamment au travers de la découverte de la matière artistique et de l'expérimentation intuitive. La bibliothèque du quartier pourra de son côté élargir sa mission en s'appuyant sur une source supplémentaire d'animations, d'autant qu'en lien étroit avec la cyber-base, seront proposés des services complémentaires entre livres et nouvelles technologies".

Une bibliothèque de quartier moderne et conviviale

Sous la houlette d'Isabelle Lambert, directrice de la culture, Vincent Haegelé, conservateur et directeur des bibliothèques de la Ville de Compiègne, Sandrine Agenais, responsable des espaces cyber-base et Joanna Sedille, membre fondateur et intervenante artistique de l'association Bulle et Compagnie, nous expliquent ce projet original.

CNV: Les travaux réalisés dans les locaux de la Bibliothèque de Bellicart ont permis un réaménagement complet de cet espace de lecture. En quoi ont-ils consisté?

V. Haegelé: "Depuis l'ouverture de la Bibliothèque, en 1994, peu de choses avaient évolué au niveau de l'aménagement des espaces. Certes, il s'agissait d'une petite structure, mais il nous a paru intéressant de redynamiser l'ensemble, en profitant du voisinage immédiat de la Cyber-base Bellicart.

Les services techniques de la Ville ont donc réalisé une ouverture entre les deux espaces, refait les peintures et remis à neuf les sanitaires. Des équipements additionnels ont été installés. Le résultat est très satisfaisant : l'espace est plus grand, plus clair et dispose désormais d'un matériel informatique plus performant grâce à l'espace Cyber-base".

CNV: La Ville a conclu un partenariat avec Bulle et Compagnie, pourquoi?

V. Haegelé : "Bulle et Compagnie était déjà

implantée dans le quartier Bellicart. C'est une association spécialisée dans l'éveil artistique qui a reçu l'agrément de l'Education nationale. Faire appel aux compétences de cette association va nous permettre de donner à la Bibliothèque Bellicart sa propre spécificité à côté des grandes antennes de Saint-Corneille et de Mourichon : un accueil spécifique aux entités présentes (Bibliothèque, Espace Cyber-base, Association), une forte spécialisation jeunesse, et des activités spécialement développées pour le site".

"Nous portons ce projet de partenariat très à cœur" renchérit Joanna Sedille, "il est innovant et permet de mutualiser nos efforts pour proposer un accueil du public et des activités de qualité. Pour une association reconnue d'intérêt général, c'est un honneur de pouvoir accueillir ses adhérents dans un espace culturel impliqué dans la cité et d'apporter sa touche originale, ludique et artistique pour que ce lieu soit unique".

CNV: La cyber-base et la bibliothèque ne formeront plus qu'une seule structure d'accueil. Quels en seront les avantages?

V. Haegelé et S. Agenais: "La bibliothèque et l'espace Cyber-base Bellicart vont accorder leurs horaires, afin de proposer des plages d'ouverture communes. La spécificité de chaque structure est préservée, mais il sera possible d'aller d'un espace à l'autre. Surtout, avec le développement des nouvelles technologies, nous allons être en mesure de proposer un service public centré autour de la lecture et de l'informatique qui sera complémentaire".

CNV : Quels services seront ainsi proposés au public ?

V. Haegelé: "Il s'agit d'abord de pérenniser les services traditionnels: le prêt des livres, le conseil personnalisé, le développement des collections. Les habitants du quartier seront assurés de trouver en rayon toutes nos dernières nouveautés, comme c'est déjà le cas dans les autres bibliothèques. Les activités à destination des tout-petits seront à nouveau proposées. Puis, nous réfléchirons à orienter nos services en fonction des retours qui nous seront communiqués".

"Ce nouvel espace sera aussi l'occasion de proposer à tous un accès à la culture très diversifié dans sa variété de supports" poursuit Joanna Sedille. "Ainsi, en complément des activités de bibliothèque et de cyber-base, notre association reprend ses rencontres et ateliers artistiques, et développe de nouvelles activités en cohérence avec ce lieu, source d'inspiration. Par exemple, l'atelier "les petits reporters" mettra à l'honneur le regard des enfants sur les événements culturels dans l'ARC".

CNV: Ce lieu pourra également accueillir des animations tout au long de l'année. Quel programme avez-vous d'ores et déjà prévu dans les mois à venir?

V. Haegelé et S. Agenais : "Nous avons commencé dès le mois d'octobre avec la semaine de l'enfant (pour les 8-12 ans) du 27 au 31 octobre qui réunit, pour l'animation, les personnels de la Bibliothèque et de l'espace Cyber-base. Les activités de Lire avec bébé ont également repris. Des ateliers spécifiques, centrés autour du numérique, seront développés : il faut notamment citer les "goûters-ciné", à raison d'un samedi par mois, pour les 7-12 ans. Le principe : projeter un DVD sur un thème bien précis, proposer un

petit goûter, puis la création d'une affiche relative au film".

Quant à l'association Bulle et Compagnie, elle a déjà réfléchi à un grand nombre d'activités que nous mettrons en place progressivement.

"Effectivement, grâce à ce partenariat, nous fourmillons d'idées et Bulle et Cie développera des activités complémentaires aux événements culturels présents dans la ville de Compiègne, comme le "jeudi des petits", les "rencontres des mini-citoyens", ou encore des "cafés-rencontres"..." annonce d'ores et déjà Joanna Sedille.

"Par ailleurs Bulle et Cie continue ses ateliers hebdomadaires de médiation artistique et culturelle (plastiques, corporels et théâtraux) pour tous : enfants, adultes, tout-petits, personnes en situation de handicap, parents-enfants.... Vous trouverez plus de précisions sur notre actualité dans la page facebook "Association Bulle et Cie"".



Le partenariat conclu avec l'association Bulle et Compagnie permettra notamment de développer les ateliers de médiation artistique et culturelle ouverts à tous.

TRAVAUX

La passerelle Pierre et Marie Curie a été consolidée

La passerelle située avenue Pierre et Marie Curie fera prochainement l'objet d'une étude de faisabilité concernant sa complète rénovation. Mais d'ici là, des travaux de mesures conservatoires ont été réalisés pour étayer l'un des appuis.

Cette passerelle en béton des années 1980 a effectivement subi les affres du temps, nécessitant une reprise urgente des appuis, et plus particulièrement de la première pile de l'ouvrage donnant côté habitations.

Dix jours ont été nécessaires à l'entreprise Eiffage Construction pour étayer et sécuriser l'ouvrage.

Coût de ces travaux : 18 000 euros TTC, la signalisation du chantier ayant été installée gratuitement par la société Eiffage. ■







LA NUIT DE LA DECO à Compiègne



Vendredi 21 Novembre, un événement national, parrainé par Sandrine DOMINGUEZ.

Une soirée exceptionnelle pour faire votre shopping à Compiègne dans des conditions privilégiées, chaque boutique de décoration adhérente au concept "la nuit de la déco" vous

proposera sa propre animation. Pour cette édition, les boutiques de déco, d'art floral, d'art de la **table**, ... du centre ville de Compiègne organiseront un parcours et vous accueilleront dans un esprit de fête et convivialité.

Une étoile Bleue ★ indiquera les boutiques participantes.

En attendant rendez-vous sur le site **www.lanuitdeladeco.com** pour connaître les boutiques participantes.

www.lanuitdeladeco.com



VOUS SOUHAITEZ LOUER VOTRE BIEN?

GESTION LOCATIVE & PATRIMONIALE à FRAIS REDUITS



Vous offrir une réelle qualité de services, à un prix juste et raisonnable, tel est le credo du groupe 4 % IMMOBILIER

Avec son enseigne GL&P le groupe 4 % IMMOBILIER est doté d'une structure centralisée de gestion immobilière afin d'offrir aux propriétaires bailleurs un service « clefs en mains » :

- Une présence permanente sur le terrain : recherche du locataire, étude du dossier, rédaction du bail, état des lieux,
- Service administratif performant et personnalisé,
- Un outil informatique et internet convivial permettant de suivre à tout instant la situation de votre compte,
- Une totale tranquillité au travers d'une garantie des loyers impayés et des détériorations, protection juridique (2 % TTC)
- ET BIEN EVIDEMMENT, DES HONORAIRES REDUITS à 4 % (de 40 à 50 % moins chers que ceux habituellement pratiqués).

4 % IMMOBILIER : L'AGENCE IMMOBILIÈRE PROCHE DES PARTICULIERS !



HONORAIRES DE LOCATION LOI A.L.U.R: MODE D'EMPLOI

Superficie appartement: 68 m² Loyer mensuel hors charges : 720 €



Honoraires AGENCE X, Y, Z:

- Honoraires d'entremise et de négociation : charge exclusive du bailleur : Montant ?
- Visites, constitution dossier, rédaction bail : 68 m² x 8 € = 544 €
- SOIT ENSEMBLE LA SOMME DE 748 € (à charge locataire) 748 € (à charge propriétaire)

Honoraires AGENCE 4% IMMOBILIER

- Honoraires d'entremise et de négociation : à charge exclusive du bailleur : gratuit.
- Visites, constitution dossier, rédaction bail : 210,72 €
- Etat des lieux :
- SOIT ENSEMBLE LA SOMME DE 414,72 € (à charge locataire)

4 % IMMOBILIER : L'AGENCE IMMOBILIÈRE PROCHE DES PARTICULIERS !



SUD COMPIEGNE Tous commerces écoles PAVILLON entièrement rénové élevé sur 937 m² clos et paysager SSOL GA-RAGE Atelier Cuisine d'été aménagée. De PLAIN-PIED Entrée Séjour-salon traversant (insert) ouvrant sur terrasse SE Cuisine équipée Chambre SDeau wc. ETAGE (depuis entrée) Grand palier (Bureau) distribuant 2 grandes chambres Sd'eau wc.

RENOVATION de BON GOÛT et de QUALITE Net Vendeur 320 000 € Honoraires agence 3,12% TTC 10 000 € PRIX de VENTE HAI: 330 000 € N.B.: Prix net hors frais notariés, d'enregistrement et de publicité foncière



AUX PORTES DE COMPIEGNE Réf.: F2250 APPARTEMENT 5 Pièces type DUPLEX CAVE 2 PARKINGS. Dans copropriété d'exception 49 lots . Beaux volumes et ensoleillé . Entrée Séjour-saloncuisine 1 chambre Sbains wc. Etage : palier desservant 3 Pièces Chauff cent gaz ind. Superficie L. C. 81.58 m² Charges courantes/an 1481€.

Net Vendeur

200 000 € Honoraires agence 4% TTC 8 000 € PRIX de VENTE HAI: 208 000 € N.B.: Prix net hors frais notariés, d'enregistrement et de publicité foncière DPF · D - G F S · F/43



COMPLEGNE Réf · F2259 BEL APPARTEMENT 3 Pièces résidence standing ravalée 2013 Entrée Séjour parqueté et Cuisine équipée ouvrent sur balcon Dégagement (rangements) 2 Chambres Sd'eau wc 2 PARKINGS ss-sol CAVE - LUMINFLIX Superficie L. Carrez 66.70 m² Charges courantes/an 1476 €.

Net Vendeur 200 000 € Honoraires agence 4% TTC 8 000 € PRIX de VENTE HAI: 208 000 €

N.B.: Prix net hors frais notariés, d'enregistrement et de publicité foncière

D.P.F : D - G.F.S. : B/7

COMPIEGNE Réf.: F2241 PRES CENTRE VILLE et GARE APPARTEMENT 4 Pièces TERRASSE GARAGE Dernier étage SE VUE MAGNIFIQUE et IMPRENABLE sur l'OISE. Copropriété 218 lots récente au calme. Entrée séjour ouvrant sur terrasse Cuisi, équip, ouverte 3 chbres Sbains wc indpts Chauffage individuel

Superficie L.Carrez 72,93 m2 Charges courantes/an 2016 €. Travaux copropriété en cours

Net Vendeur 200 000 € Honoraires agence 4% TTC 8 000 € PRIX de VENTE HAI: 208 000 € N.B.: Prix net hors frais notariés, d'enrenistrement et de nublicité foncière D.P.E: E - G.E.S.: C/11



A 1500 m GARE COMPIEGNE APPARTEMENT 1 Pièce 46 m² TERRASSE 36.54 m² plein SUD PAR-KING ssol. Entrée (rangements) Séjour ouvrant largement sur terrasse Cuisine Sbains wc Cellier attenant. Copropriété récente 42 lots Superficie L. Carrez 46,58 m² Charges courantes/an 1527 €.

Net Vendeur 100 000 € Honoraires agence TTC 4 800 € PRIX de VENTE HAI: 104 800 € N.B.: Prix net hors frais notariés, d'enrenistrement et de publicité foncière D.P.E: F - G.E.S.: C/18



D.P.F : F - G.F.S. : C/20

à 2% d'honoraires seulement! '4800 € TTC jusqu'à 120 000 €

Marie-Françoise BOURDELLE 11 rue des Gourneaux 60200 COMPIÈGNE Tél. 03 44 36 77 64 - Fax: 03 44 97 56 19

compiegne@4immobilier.tm.fr



SOCIAL-SOLIDARITÉ

Un rendez-vous à ne pas manquer!

Nicolas Leday donnera un concert, le vendredi 7 novembre à 20h30 à l'Espace Jean Legendre, au profit d'associations qui œuvrent en faveur de l'enfance. Un rendez-vous que certains ne manqueraient pour rien au monde.



Pendant deux heures, Nicolas Leday, adjoint au maire de Compiègne, se produira sur la scène compiégnoise et interprètera des chansons françaises piochées dans le répertoire de ses chanteurs préférés : Serge Lama, Julien Clerc, Florent Pagny, Francis Cabrel,... Vingt-cinq standards au total.

Il sera accompagné de sept musiciens compiégnois : deux violonistes, deux guitaristes, un accordéoniste, un pianiste et un batteur. Les bénéfices de ce concert seront reversés à des associations caritatives qui œuvent dans le domaine de l'enfance.

Entrée : 12 euros. Réservations à l'Espace Jean Legendre, au magasin Willems le cuir à Compiègne et à l'Office de Tourisme de l'Agglomération de Compiègne.

A l'issue de ce concert, vous pourrez participer à une action de solidarité pour le Noël des enfants défavorisés. Vous pourrez déposer un jouet en bon état (peluche, jeu de société...) dans l'un des bacs mis à disposition, dans le hall d'entrée de l'Espace Jean Legendre.

Dominique Renard devient adjointe au maire

Entrée au sein du conseil municipal en 2008, Dominique Renard a beaucoup œuvré dans le domaine social et principalement auprès de la petite enfance. C'est aussi l'animation du quartier Pompidou-Université où elle réside qui mobilise cette élue.



La récente disparition d'Anne-Marie Vivé a conduit l'équipe municipale à redistribuer les tâches dans lesquelles s'était illustrée l'adjointe au maire en charge de l'action sociale dans les quartiers.

"La disparition d'Anne-Marie m'a particulièrement affectée et j'ai été surprise et fière à la fois que le sénateur-maire Philippe Marini me propose de reprendre ce siège d'adjointe. J'ai immédiatement pensé à Anne-Marie et i'envisage de mener ma mission dans la droite ligne de ce qu'elle a elle-même conduit" confie Dominique Renard. "Je ne vais certes pas la remplacer mais je poursuivrai ma tâche dans les domaines de la petite enfance, au sein du Centre communal d'action sociale et de la commission de la vie scolaire. La découverte est plutôt pour moi la tenue de permanences d'adjoint et la célébration des mariages qui jusque-là ne faisaient pas partie de mes missions. C'est désormais plus de responsabilités que je vais devoir exercer" explique la nouvelle adjointe au maire.

Dominique Renard poursuivra également son action au sein de l'opération Solidarité pour Noël et de l'association du quartier Pompidou qu'elle anime avec dynamisme.

Cette année soyez encore plus généreux!

Rendez-vous mercredi 10 décembre à 10h00 salle du Conseil Municipal pour déposer votre présent pour les enfants démunis.

Vous êtes nombreux à avoir été émus par la destruction de la salle Dubillot suite à un incendie fin septembre.

Cette salle servait à l'opération Solidarité Noël pour entreposer tous les jouets de Noël pour les enfants démunis. De nombreux bénévoles s'y retrouvaient pour trier, emballer et répartir ces cadeaux avant de les offrir à l'issue d'un spectacle tout début japvier.

Aujourd'hui tous les jouets ont brûlé et nous n'avons que peu de temps pour reconstituer le stock.

Etienne Diot, conseiller municipal délégué à l'action sociale et plus particulièrement en charge de prendre la relève d'Anne-Marie Vivé sur cette action en faveur des enfants, vous demande à tous de vous mobiliser.

C'est un tout petit geste pour vous mais ce témoignage de générosité restera un moment de bonheur pour tous les petits Compiégnois dont les parents n'ont pas les movens de leur offrir de cadeaux.

Etienne Diot vous donne donc rendez-vous le 10 décembre à 10h00 dans la salle du Conseil Municipal, à l'Hôtel de Ville de Compiègne, pour déposer votre présent.

Allocation municipale 2014

L'allocation municipale de fin d'année sera versée aux personnes âgées de 65 ans et plus (nées en 1949 et avant), non imposables sur le revenu en 2013 et domiciliées à Compiègne au 1er janvier 2014.

Afin de pouvoir bénéficier de cette allocation, merci de retourner au Service Social, à partir du 5 novembre 2014, le couponréponse ci-dessous ou recopié sur papier libre ainsi que les photocopies des pièces suivantes :

- 1 Pour les personnes ayant déjà bénéficié de cette allocation :
- avis de non imposition 2014 (revenus 2013)
- deux relevés d'identité bancaire (originaux si possible)
- 2 Pour les personnes n'ayant jamais bénéficié de cette allocation :
- les pièces ci-dessus mentionnées, plus :
- la quittance de loyer de janvier 2014 ou dernière taxe foncière
- une pièce d'identité

NB: un dossier par personne (couponréponse ou papier libre et copies des justificatifs)

Renseignements au 03 44 40 72 35.

Repas festif de fin d'année pour les aînés



À l'occasion des fêtes de fin d'année, le C.C.A.S. de la Ville de Compiègne offre un repas festif aux personnes âgées d'au moins 67 ans habitant Compiègne, au choix, soit le vendredi 19 décembre, soit le samedi 20 décembre 2014, au Centre de Rencontres de la Victoire, 112, rue Saint-Joseph.

Les inscriptions auront lieu du lundi 17 novembre au mardi 2 décembre 2014, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 dans la salle n°2 de l'annexe de l'Hôtel de Ville située au 2 rue de la Surveillance. (Pas d'inscription les samedis 22 et 29 novembre 2014).

Les personnes devront s'inscrire individuellement en se munissant d'une pièce d'identité en cours de validité, d'un justificatif de domicile (quittance de loyer ou facture d'E.D.F., de téléphone ou d'eau) datant de moins de trois mois et d'un chèque de caution de 20 euros par personne qui sera restitué le jour du repas.

Les inscriptions se feront dans la limite des places disponibles.

Renseignements au 03 44 40 72 35. ■

Avant le 20 décembre 2014
Nom : Prénom :
Nom de jeune fille :
Date de naissance : Lieu :
Adresse :
Avez-vous changé d'adresse en 2014 ? oui 🗆 non 🗆 Si oui, merci d'indiquer votre ancienne adresse :
N° de téléphone :
Est-ce votre 1 ^{ère} demande oui □ non □
Date : Signature

Coupon individuel à retourner au service social,

Mairie de Compiègne, BP 30009, 60321 COMPIEGNE Cedex

DOSSIER



LES CÉRÉMONIES DU 11 NOVEMBRE, SOUS LE SIGNE DE L'UNION SACRÉE

En cette première année de commémoration du Centenaire de la Grande Guerre, un hommage tout particulier sera rendu à tous les combattants de la guerre 14-18.

Mais Compiègne reviendra aussi sur les origines du conflit et le formidable élan d'union et de solidarité nationale qui anima les Français au lendemain de la déclaration de guerre.

Ce 11 novembre 2014 sera également dévoilée "l'Alliance de la Paix", une œuvre réalisée par l'artiste Clara Halter.



1914 : de l'Union sacrée... aux taxis de la Marne

Le 28 juin 1914, l'assassinat de l'archiduc François Ferdinand, héritier de l'Empire austro-hongrois à Sarajevo, fut l'élément déclencheur de la première guerre mondiale. Le 4 août 1914 marquait l'entrée de la France dans ce qui allait devenir la Grande Guerre. Un discours du président de la République, Raymond Poincaré prononcé à la Chambre des députés et relayé au Sénat par le président du Conseil, René Viviani, proclamait l'Union sacrée pour la défense de la Patrie.

L'Allemagne ayant déclaré la guerre à la France le 3 août, Raymond Poincaré écrit : " *Dans la guerre qui s'engage, la*

DOSSIER

L'Alliance de la Paix sera installée au cœur de la Clairière



France aura pour elle le droit, dont les peuples, non plus que les individus, ne sauraient impunément méconnaître l'éternel puissance morale. Elle sera héroïquement défendue par tous ses fils, dont rien ne brisera devant l'ennemi l'union sacrée et qui sont aujourd'hui fraternellement assemblés dans une même indignation contre l'agresseur et dans une même foi patriotique".

Par ces mots, la France reste fidèle à ses alliances à travers la Triple Entente réunissant la France, le Royaume-Uni et l'Empire russe qui s'oppose à la Triple Alliance conclue entre l'Empire allemand, l'Empire austro-hongrois et le Royaume d'Italie.

Aux premiers jours de septembre, les troupes allemandes parviennent au nord-est de Paris. L'état-major français cherche alors une solution rapide pour envoyer des troupes fraîches afin d'enrayer l'avance allemande. Le général Galliéni décide de mobiliser les taxis parisiens pour servir de moyens de transport aux fantassins de la 7ème division d'infanterie. 600 véhicules transporteront ainsi entre 3 000 et 5 000 hommes. Sur le plan militaire, cette initiative fut quasiment nulle mais elle a eu par contre une réelle portée psychologique sur la population, l'épopée devenant rapidement un symbole d'unité et de solidarité nationale.



"A Compiègne, ce 11 novembre 2014 et en ouverture des cérémonies du Centenaire de la Grande Guerre, nous rendrons un hommage à nos "Glorieux Anciens", à leur sacrifice, au sang versé durant quatre longues années et nous transmettrons aux jeunes générations ce savoir patriotique qui souligne que la Paix n'est pas un vain mot et qu'elle se réalise souvent, trop souvent hélas, à travers des conflits" souligne Joël Dupuy de Méry, conseiller municipal délégué aux cérémonies patriotiques.

"C'est pour cette raison que sera inaugurée lors de la cérémonie à la Clairière de l'Armistice, " l'Alliance de la Paix ", œuvre de Clara Halter. Cet anneau restera quatre années entières sur le site, rappellera le sacrifice de millions de soldats qui, dans le monde entier et dans différentes guerres combattirent, ne l'oublions pas, pour leur Patrie...".

"Heureux ceux qui sont morts pour la terre charnelle Mais pourvu que ce fut dans une juste guerre..." Charles Péguy

Mort pour la France le 5 septembre 1914.



L'Alliance de la Paix

Ce 11 novembre 2014, sera dévoilée "l'Alliance de la Paix", une œuvre créée par l'artiste plasticienne Clara Halter.

Le 11 novembre 1918, la Première Guerre mondiale prenait fin avec la signature de l'armistice à Compiègne, dans le wagon-salon du maréchal Foch stationné dans la clairière de Rethondes, un lieu expressément choisi par le maréchal pour son silence et son isolement propices à ce moment de paix historique.

C'est donc dans la clairière, face à ce wagon devenu aujourd'hui musée, que l'artiste Clara Halter s'est proposée d'ériger un monument "L'Alliance de la Paix", qui vient d'obtenir le label de la Mission du Centenaire. Cette œuvre monumentale prendra la forme d'un anneau en bronze de quatre mètres de diamètre réalisé par le joaillier Mauboussin et sera installée pendant quatre années au cœur de la Clairière de l'Armistice. Le mot Paix y sera calligraphié sur les deux faces en 52 langues. ■

Programme des cérémonies du 11 novembre

9h : Messe en l'église Saint-Jacques célébrée par Monseigneur Jacques Benoît-Gonnin.

10h : Cérémonie au Monument aux Morts, place Saint-Jacques.

10h45 : Service religieux au Centre Cultuel Musulman.

11h15 : Cérémonie au Monument des Alsaciens-Lorrains.

11h30 : Service religieux à la Maison Communautaire Israélite.

14h25 : Clairière de l'Armistice. Descente de l'Allée Triomphale et dépôt de gerbe devant le Monument du Maréchal Foch par les Associations Patriotiques.

15h : Arrivée à la Clairière de l'Armistice des autorités. Revue des troupes.

15h10 : Cérémonie et évocation historique sur l'Union Sacrée de 1914.

15h25 : Evocation historique par le Général de Percin, Président de l'association "Mémorial de la Clairière de l'Armistice".

15h40 : Inauguration de l'Alliance de la Paix, œuvre de Clara Halter.

Ravivage de la flamme et dépôt de gerbe devant la Dalle sacrée. Sonnerie "aux Morts", suivie d'une minute de silence puis de la Marseillaise chantée par les enfants de Compiègne. Sonneries du cessez-le-feu.

16h10 : Lecture de textes par des enfants de Compiègne et de l'Oise, suivie des allocutions. Salut des drapeaux des Anciens Combattants, signature du Livre d'Or.

16h50 : Cérémonie au Monument des Déportés de Royallieu. Dépôt de gerbe par la Haute autorité.

Navettes

Des navettes sont assurées au départ de Compiègne pour se rendre à la Clairière. Départ à 13h30 Place du Palais, Parkings d'Intermarché et du Centre de Rencontres de la Victoire, avec arrêt au Cimetière nord à 13h40. Rendez-vous conseillé à 13h15. Rens. au 03 44 40 72 48.



OUVERTURE Lundi 14h à 19h Mardi au samedi: 10h-12h 14h/19h













1 rue Notre-Dame de Bon-secours 60200 Compiègne Devis à domicile 03 44 20 62 62 www.litsalons.com







Faites vos courses en un clic!





WWW.AUCHANLACROIXSAINTOUEN-DRIVE.FR

AUCHAN DRIVE À 5 MINUTES DE L'HÔPITAL DE COMPIÈGNE

ENVIRONNEMENT

Le nouveau sentier de la rainette : une invitation à la découverte des milieux humides de la forêt domaniale de Compiègne

Le canton du Vivier Corax situé à l'ouest de la forêt domaniale de Compiègne, abrite une zone humide particulièrement riche où ont été inventoriées des espèces végétales et animales d'intérêt patrimonial au niveau régional et national. Ce site est intégré au réseau des sites forestiers de l'ONF comme zone d'intérêt écologique, reconnue au niveau des Espaces Naturels Sensibles du département de l'Oise.



C'est dans ce paysage spécifique composé de mares, aulnaies, saulaies, cariçaie, que le promeneur peut désormais y cheminer grâce à un sentier, appelé "sentier de la rainette" constitué d'un platelage de 60 mètres de long, permettant de découvrir au plus près la zone humide.

Le nouveau "sentier de la rainette" est avant tout un parcours pédagogique, original, ayant pour vocation la découverte de la gestion des milieux humides, leur richesse et la fragilité de ces milieux. Accessible à tous publics et toute l'année, le parcours représente une boucle d'une longueur totale de 1,5 km et est jalonné de pupitres de lecture et de panneaux expliquant le rôle de la zone

humide, l'évolution des paysages, l'écosystème de la mare avec la rainette arboricole, le ru des Planchettes, les libellules, le touradon, la saulaie, la prairie....

Cette réalisation fait partie intégrante d'un projet global de réhabilitation environnementale dans le secteur du Vivier Corax. Un programme de travaux lancé en 2011, dont la maîtrise d'ouvrage a été réalisée par l'ONF, a bénéficié des investissements financiers de HSBC France, et du Conseil général de l'Oise.

Au-delà de l'accompagnement financier, ce projet a bénéficié de l'investissement technique de nombreux acteurs de la gestion de l'eau, à savoir l'Agence de l'Eau Seine Normandie, le Syndicat Mixte Oise Aronde (SMOA), le syndicat des rus forestiers, l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA), l'Entente Oise-Aisne et la Fédération de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques de l'Oise.

L'inauguration qui s'est déroulée le 23 septembre dernier a permis de réunir les partenaires financiers et techniques de ce projet novateur, valorisant les richesses patrimoniales de la forêt domaniale de Compiègne. Afin de compléter la découverte du site du Vivier Corax, un carnet d'activités d'une trentaine de pages a été édité, fournissant ainsi aux enseignants et aux scolaires (niveaux CE2 - CM2) des écoles locales qui visiteront le site, un outil pédagogique à la fois attractif et ludique.

Informations sur le circuit du sentier de la rainette disponibles sur le site : www.onf.fr

Carnet d'activité disponible auprès de l'Office de Tourisme de l'Agglomération de Compiègne. ■



Le nouveau "sentier de la rainette", un parcours pédagogique de 1,5 km destiné à la découverte des milieux humides. Crédit photos : ONF.





Résidence L'Allée des Odes à COMPIÈGNE



29 APPARTEMENTS de type II, III et IV avec parkings en sous-sol, dans un quartier en plein renouveau (proche UTC).

Bénéficiez : - de la TVA à 5,5% (sous conditions),

- d'une construction aux normes RT 2012,
- des frais de notaire réduits,



- d'une étude de financement personnalisée gratuite.



03 44 92 56 29 www.sedei.fr



Sanofi recherche et développe des médicaments et des vaccins accessibles au plus grand nombre, pour améliorer la vie.



Sanofi Compiègne
56 route de Choisy au Bac - BP 90509
60205 Compiègne cedex
Tel: 03.44.38.44.38 - Fax: 03.44.40.49.49
@mail: compiegne@sanofi.com



Le site de Compiègne est spécialisé dans la fabrication et le conditionnement des médicaments de formes solides orales (comprimés, gélules et poudres).

55% de sa production sont exportés vers tous les marchés mondiaux dont les Etats-Unis (agréé FDA) et le Japon.

Pour plus d'informations sur notre Groupe, consultez notre site www.sanofi.com

Simply Market COMPIÈGNE

ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 21h, le dimanche de 9h à 12h45.

Livraison gratuite à partir de 76 € d'achat^{*}



Plus proche de vous



EXPRESSION LIBRE

MAJORITÉ

Le cafouillage du calendrier électoral!



Les élections pour les conseils généraux étaient initialement prévues en même temps que les élections municipales (mars 2014), c'était la limite fixée pour notre mandat.

Puis le Président de la République nous a

annoncé qu'il mettait fin aux conseils généraux et qu'il prévoyait une prolongation du mandat des conseillers actuellement en place afin de préparer proprement leur enterrement.

S'apercevant que la suppression des conseils généraux nécessitait une révision constitutionnelle, le Gouvernement décidait de maintenir les conseils généraux en les rebaptisant « conseils départementaux », tout en instaurant un mode de scrutin unique au monde : dans chaque canton élargi devra se présenter un binôme homme-femme avec un suppléant du sexe masculin pour l'homme et une suppléante du sexe féminin pour la femme. Un seul objectif la parité à tout prix. Ce fut la loi votée en avril 2013. Ce texte prévoyait de reporter les élections départementales et régionales.

Dans un nouveau discours, le Président François Hollande déclarait "qu'il serait intelligent" de faire coïncider les élections départementales avec les élections régionales en tenant compte du nouveau découpage régional.

C'est ainsi que l'assemblée nationale modifiait le calendrier électoral en juillet 2014 afin que les élections départementales et régionales puissent avoir lieu en décembre 2015

Dans son récent discours de politique générale, le Premier Ministre finissait par décider d'avancer les élections cantonales en mars 2015 et de maintenir les régionales en décembre 2015.

A quand la nouvelle annonce gouvernementale ou présidentielle pour un autre changement de calendrier ? Cette valse-hésitation illustre bien la totale incompétence de nos gouvernants :

- Incompétence parce qu'ils ignoraient que la réforme envisagée initialement nécessitait une révision constitutionnelle
- Incompétence parce qu'il fallait bien se douter que jamais le Conseil Constitutionnel n'accepterait que le mandat des actuels conseillers généraux soit prolongé de plus d'un an
- Incompétence parce qu'il fallait étudier la jurisprudence du Conseil Constitutionnel qui avait déjà précisé que deux élections de même nature devaient être séparées par une périodicité raisonnable.

Ce cafouillage dans le calendrier électoral démontre une nouvelle fois que l'incompétence au sommet de l'Etat se rencontre dans tous les domaines. Toutes les tentatives de réformes socialistes tournent à la catastrophe. Encore deux ans et demi à subir cette situation ?

Eric de Valroger Adjoint au Maire délégué aux Affaires Culturelles Conseiller Général

Le boom de la communication digitale



Avec le développement du web et de la téléphonie mobile, les canaux de communication se sont multipliés entraînant dans leur sillon le boom de la communication digitale.

Nous vivons une époque dynamique et turbulente. Le digital

est partout, aucun secteur n'est épargné, du marché des biens culturels aux médias en passant par l'industrie, les institutions et les collectivités territoriales. Phénomène fascinant et déstabilisant à la fois.

Portables, tablettes, Smartphones, objets connectés: le numérique est entré dans nos vies. Partout, chez nous, en vacances, lors de nos loisirs, pendant nos déplacements, il nous accompagne, nous permet de nous connecter, de nous exprimer, d'agir; il agrandit notre champ d'actions et de connaissances.

Mais, paradoxalement, pour beaucoup d'entre nous, il suffit de franchir la porte de l'entreprise - ou, pour nos enfants, de l'école, du collège, du lycée - pour avoir l'impression de basculer en arrière.

La densité des équipements informatiques et le niveau de maturité des usages qui en sont faits sont encore trop souvent en décalage avec nos expériences personnelles. L'innovation foisonnante dans laquelle baigne notre sphère privée semble avoir du mal à pénétrer au sein des organisations qui nous emploient ou dont nous sommes les clients et usagers.

L'éducation est sûrement l'exemple le plus frappant : l'école propose encore souvent la même salle de classe que celle de Jules Ferry à des enfants qui baignent, chez eux et entre eux, dans le tout numérique.

Certains parents s'en offusquent ; l'intérêt des écrans dans un rôle pédagogique et d'éducation paraît être une évidence : Ils permettent de faciliter la mise en jeu de diverses formes de motivation susceptibles de renforcer les comportements d'apprentissage, de stimuler les diverses formes d'intelligence et de solliciter la curiosité enfantine.

Pour d'autres parents, cette parenthèse quotidienne du "sans digital" est finalement une occasion rêvée pour chaque élève et étudiant de continuer à suivre des méthodes d'éducation classiques basées sur l'importance de la dimension humaine et relationnelle de l'école.

La mixité et la variété des supports d'apprentissage sont certainement la garantie, pour nos jeunes, d'une ouverture d'esprit culturelle et sociétale.

Ce débat est loin d'être fini car nous savons tous, en tant qu'adultes, que l'acquisition d'une culture du numérique et la maîtrise de ses outils sont aujourd'hui nécessaires à une insertion réussie dans la société et la vie active, ce qui est l'une des missions premières de l'Ecole.

Preuve en est, l'éducation nationale s'est dotée, en février 2014, d'une Direction du numérique pour l'éducation (DNE). Affaire à suivre...!

Anne Koerber

Conseillère municipale déléguée à la mise en œuvre du projet de restructuration du quartier de l'Ecole d'Etat-Major

OPPOSITION

COMPIÈGNE GAGNANTE

Remettre l'ouvrage sur le métier

En mai, la municipalité refusait d'appliquer la réforme des rythmes scolaires avec fracas pour des raisons politiciennes. En juillet, elle annonçait vouloir appliquer la réforme et c'est bien normal car ne pas le faire aurait été illégal. Dont acte!

Mais si le cadre est posé, pour les horaires notamment et pour l'organisation du mercredi matin, en relais avec les centres aérés l'après-midi, force est de constater qu'il s'agit d'une application a minima, pour ne pas parler de coquille vide. Si l'arrivée de cette réforme avait été préparée avec pragmatisme, elle aurait été budgétée et surtout, on aurait évité ce flou (qui n'était pas artistique, hélas!) qui a accompagné la rentrée des classes.

Dans "le dispositif" proposé par la Ville, le maître mot est garderie. Et le changement est simplement un glissement d'horaires de l'existant; moins gênant, certes, pour les écoles élémentaires qui voient l'accueil du soir glisser de 15h45 à 17h45 avec une possibilité de garderie municipale après; mais qui est terrible pour des enfants de maternelle qui se voient offrir la possibilité de 2h3/4 de garderie "où l'enfant fait ce qu'il a envie de faire... (relevé dans le CNV

de septembre)".

Il y a urgence à plancher sur une organisation positive de cette réforme en imbriquant la dimension éducative et culturelle. Et nos propositions, dans l'esprit de la loi, sont claires : bien distinguer les TAP (Temps d'Activités Périscolaires éducatives) prévus de 15h45 à 16h30, proposés à tous les enfants et dans la mesure du possible, gratuits et les temps d'aide aux devoirs et de garderie qui peuvent suivre.

Nous n'arrêtons pas de le répéter : Compiègne a les moyens, avec les équipes éducatives des écoles, les réseaux culturels et sportifs, le tissu associatif, de mettre en place un véritable Projet Educatif Territorial (PEDT).

Bref, c'est de la belle ouvrage que nous demandons. Investir pour nos enfants, c'est juste une question de choix!

Richard Valente, Solange Dumay, Frédéric Pysson - Conseillers municipaux socialistes et écologistes

COMPIÈGNE BLEU MARINE

Compiègne brûle-t-il?

Notre bonne ville de Compiègne a été, ces dernières semaines, le théâtre de graves et inquiétantes exactions. Des incendies volontaires ayant entraîné destruction et importantes dégradations de deux salles communales ont été perpétrés au Clos des Roses (les jouets de Noël destinés aux enfants défavorisés et stockés dans l'une d'elles sont partis en fumée). Plusieurs caméras de surveillance ont été détruites à l'arme de poing. Des câbles électriques ont été dérobés dans un stade (le cours du cuivre n'est pas à la baisse). Un parent d'élève a été agressé à l'arme blanche devant une école de Royallieu, traumatisant fortement les enfants et familles témoins de la scène.

Les faits sont graves et mettent en lumière l'impunité toujours plus caractérisée des trafiquants de stupéfiants, des voyous, qui gangrènent notre société. Certains quartiers deviennent des zones de non-droit et les quartiers voisins ne sont pas épargnés. Ces actes, symptômes prégnants de l'aggravation des voies de faits et manquements à l'ordre public, mettent en lumière les conséquences des solutions laxistes et inadaptées - voire même l'absence de solutions - mises en œuvre par l'Etat et la muni-

cipalité. A quoi bon installer des caméras, coûteuses pour le contribuable, si elles sont méthodiquement détruites ? A quoi bon arroser financièrement les quartiers et associations de subventions censées acheter une tranquillité illusoire, sans renforcer les moyens alloués aux forces de l'ordre, sans mener une politique sécuritaire de terrain à la hauteur de l'attente de nos concitoyens ?

La sécurité est la première de nos libertés. Au-delà des promesses et du laxisme qui s'ensuit, il conviendra, comme le Front National le préconise, d'apporter des réponses fermes et réelles pour que disparaissent ces zones de non-droit et que force reste à la loi.

Jean-Marc Branche, Patricia Renoult, François Gachignard - Conseillers municipaux Front National / RBM compiegnebleumarine@hotmail.fr **COMPIÈGNE NOTRE VILLE - NOVEMBRE 2014**

VIE DES ENTREPRISES

Le CJD invite les jeunes en entreprise

"L'Entreprise c'est pas sorcier". C'est le titre donné par le Centre des Jeunes Dirigeants à cette vaste opération qui a permis deux mois durant à sept cents jeunes des collèges privés et publics du Compiégnois de partir à la découverte d'un monde souvent inconnu : celui de l'entreprise.



Les jeunes collégiens ont visité notamment l'unité compiégnoise de Sanofi.

"Nous devons, en tant que dirigeants, aller au devant des nouvelles générations et notamment leur ouvrir nos portes" explique Claude Georges, président compiégnois du CJD.

Au total ce sont vingt-trois classes qui, dans un premier temps, ont reçu la visite de chefs d'entreprises venus présenter leurs activités, et, dans un second temps, ont pu pousser les portes de ces mêmes entreprises.

L'unité de production et de conditionnement de Sanofi a ainsi reçu un groupe de collégiens de l'institut Notre-Dame-de-la-Tilloye. Vêtus de combinaisons anti-poussière, les jeunes visiteurs ont suivi les explications données tout au long de la ligne de production d'un antalgique, de sa fabrication à la logistique mise en œuvre pour l'expédition des produits, le tout avec l'utilisation de l'informatique, garantie de la qualité et de l'exactitude des commandes.

"Montrer tout cela aux jeunes peut susciter des vocations et permet de valoriser les différentes filières présentées" souligne le président Claude Georges. Les jeunes participants ont conclu cette visite par un questionnaire complet qui leur permet de formaliser les impressions ressenties, les schémas de fonctionnement des entreprises et comment ces élèves conçoivent leur avenir professionnel. Le vendredi 14 novembre à 13h30, un dernier grand rendez-vous est fixé au Tigre pour ces sept cents collégiens. En compagnie de Jamy Gourmaud, producteur et animateur de la célèbre émission télé "C'est pas sorcier", ils établiront en quelque sorte un retour d'expérience de ces deux mois de découverte en entreprise. Dans la soirée, les chefs d'entreprises engagés dans l'opération, les membres du CJD et les parents des collégiens les rejoindront pour le bilan de cette opération "L'entreprise c'est pas sorcier."

Carlos de Oliveira, boulanger par passion

Carlos de Oliveira a fait de sa profession de boulanger un véritable art. Sacré Meilleur ouvrier de France en 2000, il propose aux Compiégnois un vaste échantillonnage de son savoir-faire... à déguster sans modération.



Carlos de Oliveira, Meilleur ouvrier de France, tient désormais boutique au bas de la rue Solférino.

"J'ai toujours aimé ce métier. Mes débuts se sont faits très tôt par la pâtisserie car, à l'âge de 13 ans, je préparais déjà des brioches. Pour moi, devenir boulangerpâtissier, c'est un choix, une vocation" reconnaît Carlos de Oliveira. Son niveau scolaire étant plutôt bon, les conseillers d'orientation lui déconseillent l'apprentissage. Bien lui en a pris, Carlos ne suit pas ce conseil et s'engage auprès d'un boulanger du Plessis-Belleville. Originaire de l'Oise. il ne s'éloigne pas de sa région et demeure au service de ce professionnel qui lui donne les bases essentielles du métier. Carlos passe ensuite trois années à Boissy-Fresnoy avant de devenir son propre patron à Provins

(Seine-et-Marne). En 2005, il découvre le consulting et aide de près des boulangers installés, dans l'amélioration de leur production. Cinq ans plus tôt, Carlos de Oliveira a tenté et réussi de belle manière le très difficile concours du Meilleur ouvrier de France. "Le thème de cette année là pour la réalisation d'une pièce artistique était Astérix et Obélix. Il fallait également confectionner des pains et des viennoiseries" se souvient Carlos.

Au début de cette année, il souhaite revenir "*côté boutique*" et cherche une boulangerie pour s'installer. Le choix se porte sur Le Fournil de la rue Solférino. "C'était une opportunité et j'ai toujours aimé cette ville" confie Carlos de Oliveira. Et déjà il fait le bonheur de ses clients. Car ici on trouve des pains élaborés à base de farine biologique pétris sur levain et des pains maison à base de farine estampillée culture raisonnée et contrôlée. "Tout est fait maison. C'est un retour aux techniques d'autrefois où l'on fait les mélanges soi-même" explique Carlos. Dans sa boulangerie, on propose tous les jours un pain aromatique différent, des brioches feuilletées ou des spécialités nées des mains de ce boulanger hors pair.

On peut d'ailleurs tester sur place tous les jours sauf le lundi, de 7 heures à 19h30.

Forum pour l'emploi, le 27 novembre à Compiègne

L'Association Le sourire d'un enfant illumine le monde organise le 13^{ème} Forum pour l'Emploi "A la rencontre des entreprises", le jeudi 27 novembre de 9h30 à 17h00 au Centre de Rencontres de la Victoire, avec le soutien de la Ville de Compiègne.

Le forum a pour objectif de favoriser le contact direct entre les demandeurs d'emploi et les responsables d'entreprises. Lieu de libre discussion, il est l'occasion pour les entreprises de trouver de nouveaux collaborateurs et pour les personnes en recherche d'emploi d'espérer en trouver un, une formation qualifiante ou des opportunités de s'installer à leur propre compte.

Les entreprises ou centres de formation pourront également en profiter pour faire connaître leurs activités et leurs produits au public.

Un espace de discussion sera d'ailleurs aménagé pour les entreprises, centres de formation ou associations qui souhaiteraient faire la promotion de leurs activités ou développer des thèmes de leur choix.

L'inscription et participation au forum est gratuite. Le bulletin de participation est téléchargeable sur :

http://lesouriredunenfant.org

Le forum est ouvert à tout public. L'entrée est libre et gratuite. Il est fortement conseillé aux personnes en recherche d'emploi de se munir de leur CV.

Comme lors des précédentes éditions, des œuvres d'art réalisées par les jeunes de la section AHSEIM du Congo seront exposées et il sera possible d'acheter des souvenirs. Les fonds récoltés contribueront à la construction d'un complexe scolaire et d'un centre d'hébergement à Pointe-Noire au Congo.

Renseignements au 07 81 46 14 12 ; par e-mail : ahseim@lesouriredunenfant.org, ou par courrier :

Le sourire d'un enfant illumine le monde – B.P. 40843 – 60208 Compiègne Cédex, ou encore sur le site :

www.lesouriredunenfant.org

L'association peut aussi être contactée à son nouveau siège, 33 rue de Paris à Compiègne. Tél. 09 51 05 31 60. ■

Le jeune inventeur Guillaume Rolland remarqué au concours Lépine

Il est apparu dans les colonnes des journaux et sur les écrans des chaînes télé à de nombreuses reprises. Guillaume Rolland, nantais d'origine, a fait sa rentrée à l'UTC mais ce futur ingénieur est déjà un inventeur imaginatif et performant. Ainsi a-t-il mis au point un réveil qui ne doit pas son efficacité à l'utilisation de sonneries électroniques ou de cloches traditionnelles mais à l'effet produit sur nos sens par les odeurs. Senteurs de café chaud ou de fleurs, de pain grillé ou plus original de la fraise Tagada ou d'un billet de un dollar, elles sont activées par le réveil olfactif conçu et réalisé par Guillaume Rolland.

Finaliste du concours international Google Science Fair, Guillaume n'a pas été primé mais il a reçu en revanche plusieurs distinctions lors du concours Lépine national et européen. C'est en effet une médaille d'or du concours Lépine national qui lui a été attribuée ainsi que le prix Euro district Strasbourg Ortenau au concours Lépine européen.

Parallèlement, son "Sensorwake" a permis à Guillaume de recevoir le prix de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle assorti d'une médaille d'or et du certificat du meilleur inventeur.

NOUVEAUX COMMERCES



FNAC 1 bis, impasse Saint-Martin



Belgobab - Prêt-à-porter 21, rue du Harlay



L'Atelier des Rêves - Prêt-à-porter et accessoires 7, rue des Gourneaux



La Joie de Compiègne - Robes, tenues de cérémonies 10, rue des Bonnetiers - Halle commerciale du marché

ACTUALITÉ

Le patrimoine arboré de la Ville nécessite une attention particulière

La Ville de Compiègne possède le patrimoine arboré le plus important de l'Oise et elle a fait le choix de l'entretenir et de maintenir son niveau de qualité. C'est pourquoi, régulièrement, services des espaces verts et sociétés spécialisées interviennent sur le territoire compiégnois.



Le service des jardins de la ville effectue l'entretien des platanes, rue Pillet-Will, pour une meilleure intégration dans le paysage urbain.

Contrairement aux sujets qui ornent les parcs de la ville et se développent en toute liberté, l'arbre urbain a une espérance de vie moins longue du fait des agressions comme la pollution, les chocs, un ancrage moins favorable. "Les premiers ne subissent donc qu'une taille sanitaire de la part de nos services qui veillent à ce qu'ils ne développent pas de maladies ou ne soient pas envahis par des végétaux parasites comme le gui, alors que dans les rues de Compiègne, les arbres plantés en alignement nécessitent une intervention régulière" souligne Christine Beaufils, responsable du Service Espaces verts de la ville.

"Leur entretien permet de créer une esthétique visuelle et une meilleure intégration dans le paysage urbain, et prend en compte les contraintes liées au milieu urbain (éclairage public, trafic routier, façades des maisons,...). Cette taille architecturée respecte la physiologie de l'arbre et doit être mise en œuvre dès les premières années qui suivent la plantation. Elle a lieu tous les ans ou tous les deux ans à l'entrée de l'hiver. Un travail qui est effectué soit par une entreprise spécialisée, soit par le service des jardins de la ville qui dispose d'une équipe formée à la grimpe et aux techniques de

Mais l'élagage n'a pas lieu uniquement en hiver. "Il existe en effet plusieurs techniques qui peuvent être mises en œuvre à différents moments de l'année : la taille de formation qui vise à imaginer le développement de l'arbre dans les années à venir et à lui donner une forme adaptée à la taille sanitaire pour lutter contre les maladies et les végétaux parasites.

L'élagage peut alors se faire quand l'arbre est en feuille. Il faut néanmoins éviter les périodes de sève montante et descendante, du 15 mars au 15 avril et du 15 sep-

son environnement, la taille d'allègement pour éviter une prise au vent trop importante, les tailles architecturées, ou encore

tembre au 15 octobre".

L'élagage des arbres, pour un développement durable: quelques conseils

"La taille des arbres contribue à leur développement dans de bonnes conditions et à renforcer leurs défenses contre toutes sortes d'agressions, la pluie, le vent, le froid mais aussi les maladies" insiste Christine Beaufils. "Il est donc nécessaire de procéder régulièrement à leur entretien. Les techniques sont différentes selon qu'il s'agit de feuillus, de résineux, d'arbres fruitiers ou de palmiers. Une taille de formation est en général sévère et ponctuelle tandis qu'une taille d'entretien est douce et raisonnée.

sont à respecter : il ne faut jamais tailler plus d'un tiers du volume de l'arbre. Celui-ci doit conserver un rapport harmonieux entre les racines et son feuillage qui assure la photosynthèse. En outre, plus la branche taillée est d'un diamètre important, plus la plaie sera difficile à cicatriser. Il est recommandé de conserver une branche plus petite, appelée tire-sève, au-dessus de la branche coupée, pour éviter le pourrissement de la coupe et l'apparition de gourmands. Par ailleurs, une coupe en biais est également recommandée car elle facilite l'évacuation des eaux de pluie.

Pour une taille douce, les branches à couper ne doivent pas dépasser 3 cm de diamètre. Celle-ci peut se faire soit en éclaircissant l'intérieur de l'arbre, soit par suppression des extrémités.

En ce qui concerne les arbres fruitiers, l'élagage sert à augmenter la résistance de l'arbre au vent et à la charge des fruits, à lui donner un meilleur ancrage au sol. En canalisant la sève, la taille permet une meilleure fructification mais elle ne doit pas excéder un quart des branches vivantes. S'il s'agit d'arbres fruitiers à noyaux (cerisiers, pruniers,...), l'élagage se fera en août ou septembre ; pour des arbres à pépins (pommiers, poiriers,...), il devra être effectué en hiver jusqu'au 15 mars maximum. Les branches charpentières (qui poussent directement du tronc) peuvent être rabattues en supprimant les extrémités, ce qui permettra de mieux répartir la sève. Quant aux branches secondaires, la taille se fera à trois yeux.'

Démonstration canine de défense et de frappe muselée Samedi 15 novembre au carrefour du Rond Royal



Le chien en action de mordant après un saut d'obstacle. © P. Gastal

Le samedi 15 novembre de 14h à 16h30, les brigades cynophiles des polices municipales de Noyon, Senlis, Chantilly, Soisysous-Montmorency, Enghien-les-Bains, Drancy, Franconville et Noisy-le-Sec ainsi que le Centre canin Saint-Roch de Braisnes sur Aronde investiront l'esplanade du Rond Royal (à proximité de l'hippodrome de Compiègne) pour vous faire découvrir le travail du chien de police, notamment les méthodes de dressage, la formation, les domaines d'intervention, le rôle du chien au sein des unités de police municipale.

Les démonstrations qui se dérouleront en présence de Pascal Soetens, "Pascal, le Grand Frère", s'articuleront autour de trois temps forts:

- "Le Mordant", technique utilisée en cas de légitime défense, c'est-à-dire lorsque les agents de police se retrouvent face à un individu ou un groupe armé et qu'ils ne peuvent pas reculer.

- "La Frappe muselée" utilisée dans la plupart des interventions, notamment quand les agents sont amenés à intervenir lors d'une bagarre ou quand un individu ne veut pas obtempérer et qu'il se montre agressif. L'impact occasionné par le chien en frappe muselée permet alors de neutraliser l'indi-
- "La Discipline Obéissance". Dix propriétaires de chiens présenteront les différentes techniques de discipline – obéissance : suite aux pieds, croisements, immobilité, blocage couché, rappel,...

Cet après-midi sera ainsi l'occasion de mieux cerner les missions du chien de police : son rôle préventif et dissuasif, le fait notamment qu'il permette d'éviter les émeutes et de calmer des situations délicates, qu'il facilite le contact avec la population, qu'il assure aussi la protection de l'équipe engagée et mette en sécurité les victimes, voire même dans certaines situations qu'il permette de sauver la vie de son maître ou d'une personne en aidant l'agent de police à intercepter un individu sans risquer de se faire tuer.

Entrée gratuite, venez nombreux! Séance de dédicaces avec Pascal Soetens.

Renseignements auprès de Ludivine Prévost, Centre canin Saint-Roch, au 06 15 68 59 37 ou www.centre-canin-saint-roch.com

BREVES

Concours des maisons fleuries

La remise des prix du concours des maisons fleuries 2014 organisé par la Société d'horticulture, aura lieu le dimanche 2 novembre à 15h dans la chapelle des salles Saint-Nicolas. Entrée par la rue Saint-Nicolas.

Collectes de sang

Prochaines collectes : le mercredi 12 novembre de 14h à 19h et le samedi 22 novembre de 8h30 à 12h, dans les salles annexes 2 et 3 de l'Hôtel de Ville, 2 rue de la Surveillance. Rens. au 03 44 85 25 08

Recensement militaire

Le recensement est obligatoire pour tous les jeunes Français dès leur 16ème anniversaire. Les intéressés ont trois mois pour se présenter en mairie, munis de leur carte nationale d'identité et du livret de famille. L'attestation qui leur sera délivrée sera nécessaire pour l'inscription aux examens et permis de conduire et leur permettra d'être inscrits d'office, à 18 ans, sur la liste électorale. Rens. au 03 44 40 72 30.

Armée de l'air

Chaque année, l'Armée de l'air propose à plus de 2000 jeunes, filles et garçons de 17 à 29 ans, d'un niveau scolaire allant de la 3ème à BAC +5, de la rejoindre. L'armée de l'air assure leur formation, tant militaire que professionnelle dans des domaines variés.

Pour plus de renseignements, le Centre d'information et de recrutement des forces armées - Bureau Air d'Amiens, tient des permanences deux fois par mois au CIO de Compiègne, 25 square Jean-Baptiste Clément. Il y reçoit les jeunes sur rendez-vous au 03 22 33 83 56.

L'armée de terre recrute

L'armée de terre recrute toute l'année des jeunes hommes et femmes de 17 ans et demi à moins de 29 ans, sans diplôme à BAC + 5, dans tous les domaines.

Contactez le Centre d'Information et de Recrutement de Compiègne, 29 cours Guynemer, tél. 03 44 38 59 59. Ouvert le lundi de 13h30 à 18h et du mardi au vendredi de 9h à 18h.

• Pharmacies de garde : 3237

• Smur : 15

Permanences

Lucien Degauchy, député de Compiègne-sud, tient ses permanences le lundi de 16h30 à 17h30 au centre de rencontres de la Victoire et de 18h15 à 19h au centre social, rue du Docteur Roux, le mercredi de 9h à 12h à l'Hôtel de Ville, le samedi de 9h à 10h à l'Hôtel de Ville et de 11h à 12h, au local du Puy d'Orléans au Clos des Roses, avenue du Général Weygand. 💻

COMPIÈGNE NOTRE VILLE - NOVEMBRE 2014

MÉMOIRE

Chroniques compiégnoises de la Grande Guerre

Troisième épisode du journal d'Adrienne Deforges

Lundi 10 août

Une première lettre de Lucien, datée du jour de son départ, est arrivée aujourd'hui : "Je vous écris un court billet pour vous rassurer, debout dans l'étroit corridor du wagon. J'ai peine à me concentrer, ici l'engouement est inimaginable et l'heure est à la gaudriole. Émile et moi ressentons du fond de nos cœurs la liesse d'appartenir à la grande famille de l'armée française et nous avons hâte de partir au feu contre les Prussiens !' Depuis la mobilisation des garçons, maman, papa et moi nous étourdissons à la tâche. À l'hospice Vermenton qui accueille les réfugiés arrivés de Verdun, forcés d'abandonner leur logis pour faire place à la troupe, maman et moi avons aidé à la distribution de lait pour les bébés. La chaleur est étouffante et certains petits étaient bien faibles et hagards. Les "baigneurs" distingués ont regagné Paris et pourtant... ce serait un été merveilleux si le sort n'avait pas frappé notre nation.

Mercredi 12 août

Après nous être extasiés sur la résistance

héroïque des Belges, surpris par la violation de leur neutralité par l'armée allemande, les journaux du 9 août nous ont appris avec fierté la prise de Mulhouse par nos soldats. La joie fut de courte durée et l'ennemi reprenait Mulhouse dès le lendemain ! La répartition des troupes doit être maintenant presque achevée. Où se trouvent aujourd'hui Lucien et Émile ? Papa dit qu'ils sont partis avec la V^e armée du Général Lanrezac. Leur régiment d'artillerie doit avancer vers le nord. Où se battront-ils ?

Jeudi 13 août

Depuis ce matin, je suis mobilisée à la Compassion. Je sais maintenant que papa s'inquiète à tort et que je saurai mettre à profit mon diplôme d'infirmière passé en mars dernier au dispensaireécole de la Croix Rouge. La bonne nouvelle est que j'ai retrouvé Violette avec laquelle j'ai suivi les séances de pansements de sœur Saint-Arsène et les cours théoriques de docteur Théry. La mauvaise, c'est que Victoire est avec nous. Décidemment, cette pimbêche se trouve

toujours sur mon chemin et sur celui d'Émile... J'ai caché le médaillon sous ma blouse blanche et comptabilisé les draps et les serviettes de la dernière souscription publique, histoire de reprendre mes esprits. Nous voilà prêts à accueillir les premières victimes. Pourtant, les trains de blessés ne s'arrêtent pas encore chez nous...

Jeudi 27 août

Le temps est à l'orage. Ce soir, sœur Jeanne-Marie a surgi dans la salle d'hospitalisation : "Un train militaire nous amène nos premiers blessés ! Allez, allez, mes petites filles, la France a besoin de vous !" En moins de deux heures, vingt-neuf lits sont occupés par des soldats anglais et français. Notre infirmière-major distribue les tâches avec calme. Nous isolons un jeune officier britannique blessé à la jambe. L'odeur est épouvantable et Victoire quitte précipitamment la chambre en respirant de l'éther. Le pauvre souffre le martyr et se recroqueville comme un enfant. Je ne peux m'empêcher de penser à Lucien et cela me donne le cran de rester à ses côtés. Si cette première nuit ponctuée de plaintes et de râles me bouleverse, mes certitudes restent intactes : à ceux de l'avant de combattre, à nous, ceux de l'arrière de faire face !

Ce feuilleton est une fiction, écrite par Eve Scavo des services culturels de la Ville, à partir des sources de la Société historique, des Archives municipales et des bibliothèques de la Ville.



Médaillon - © Rue des Archives/RDA

Co-directeur de la publication : **Philippe Marini -** Co-directeur de la publication : **Françoise Trousselle** Réalisation : **Service communication (ville de Compiègne) - Couverture : Photo DR** Impression : **Imprimerie de Compiègne -** Régie publicitaire : **ESER - tél. 01 48 12 00 20**

> Hôtel de Ville - BP 30009 - 60321 Compiègne www.compiegne.fr





